

Protection de l'eau : objectif 4 % pour la reconquête de la qualité

Bonnes pratiques
23.11.2016

Consacrer 4 % de la surface d'un bassin versant à des zones tampons réduit l'impact de l'agriculture sur la ressource en eau.

Afin de préserver la qualité de l'eau, le groupe technique Zones Tampons, co-animé par l'Irstea et l'Onema et réunissant de nombreux organismes, a pu mettre en évidence que « consacrer quelques pourcentages de la surface d'un bassin versant à des zones tampons permet de diminuer de façon significative l'impact de l'agriculture sur la ressource en eau. » Cette idée a été mise en avant par Guy Le Henaff lors du séminaire Polldiffeau sur la protection des ressources vis-à-vis des pollutions diffuses, organisé à Nancy, les 15 et 16 novembre. Il propose ainsi l'objectif « 4 pour cent pour l'eau », dans le même esprit que le « 4 pour mille » recommandé par Stéphane Le Foll lors de la Cop 21 pour le stockage du carbone dans les sols agricoles.